

JO 2024 - VENDREDI 26 JUILLET 2024

Publié le 25/07/2024

En raison de l'organisation de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques le greffe fermera exceptionnellement l'accueil du public à 15 heures le vendredi 26 juillet 2024.

Il est rappelé que depuis le 18 juillet 2024 le tribunal de commerce de Paris est situé en "zone de protection anti-terroriste".

Pour accéder au tribunal, vous devez impérativement être muni d'un laissez-passer numérique que vous pouvez obtenir à cette adresse :

<https://www.pass-jeux.gouv.fr/>

La station de métro Cité est fermée jusqu'au 26 juillet inclus.

Vos démarches peuvent être effectuées en ligne :

Formalités au registre du commerce et des sociétés

<https://formalites.entreprises.gouv.fr/>

Tribunal digital : déclaration de cessation des paiements, demandes de sauvegarde, dépôts de requêtes, demandes de rendez-vous en prévention...

<https://www.tribunaldigital.fr/>

RPVA : au fond et en référé, saisines du tribunal, dépôts de conclusions, demandes de renvoi

<https://ebarreau.fr/>